

CLUB CARBONE-FORET-BOIS

VALORISER LE RÔLE DE LA FILIÈRE FORÊT-BOIS FRANÇAISE DANS LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

MISSIONS DU CLUB

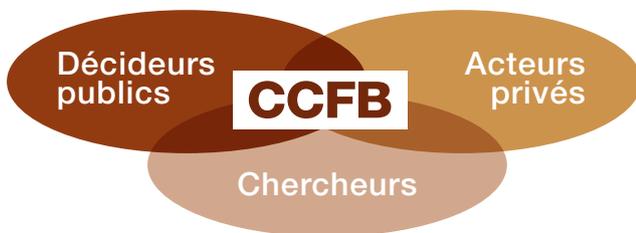
L'**Accord de Paris** fixe un objectif d'**émissions nettes nulles** à la fin du siècle, pour lequel tous les secteurs économiques devront être mobilisés.

Via les leviers de **séquestration, substitution et stockage dans les produits-bois**, la filière forêt-bois a un fort potentiel d'atténuation. L'objectif du Club Carbone Forêt Bois est ainsi de permettre au secteur de jouer pleinement son rôle dans l'effort global.

Ses principales missions consistent à :

- **analyser, comprendre et utiliser** les incitations économiques et politiques existantes pour **développer le rôle d'atténuation de la filière forêt-bois** ;
- contribuer au **développement commun d'outils économiques** de valorisation du carbone là où ils font défaut.

► UNE PLATEFORME D'ÉCHANGES

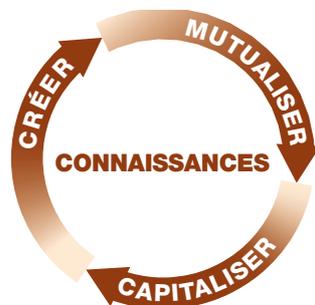


► UN RÉSEAU D'EXPERTS

- Les **membres fondateurs** : I4CE, l'ONF, la Forêt Privée Française, la Société Forestière & ASFFOR.
- Les **experts associés** : INRA, Laboratoire d'économie forestière, GREThA (Université Bordeaux IV), AgroParisTech-ENGREF, IPSL.
- Les **intervenants** de haut niveau.

► UNE EXPERTISE COMPLÉMENTAIRE ET DIVERSIFIÉE

Des sujets d'études variés sur les enjeux climatiques pour l'agriculture.



Transition énergétique Projets
Séquestration Label de carbone
Inventaires nationaux certification carbone
Produits-bois Stockage **Gestion forestière améliorée**
Monitoring **Substitution**
Reporting **Accord de Paris**
Vérification **Bois construction**
Bois-énergie **Services**
Ecosystémiques

► DE LA RECHERCHE À L'ACTION

Le Club comme catalyseur de projets opérationnels : zoom sur le Label bas-carbone.

En 2015, le Club Carbone Forêt Bois et le Club Climat Agriculture ont débouché sur la mise en œuvre du projet VOCAL, qui visait à créer un référentiel national de certification carbone. La construction de ce projet a été menée en partenariat avec le GIP Massif central, le CNPF, l'IDELE, le CNIEL, le CNE, le CIV et Interbev ; et cofinancée par l'Union Européenne via le fonds européen de développement régional en Massif Central et par l'ADEME. Le label bas-carbone est le résultat du projet VOCAL : un

LABEL BAS CARBONE

cadre national de certification carbone volontaire porté par le MTES et validé par décret en 2018 (Décret n° 2018-1043). Il a pour objectif de valoriser économiquement les réductions d'émissions de GES et le stockage additionnel de carbone réalisé par les secteurs diffus.

Initiative multipartenariale issue d'une démarche bottom-up, le label bas-carbone est un outil ouvert à tous les acteurs économiques, au service de la Stratégie Nationale Bas-carbone.

► LES MODALITÉS D'INTERVENTION DU CLUB

1/ DEUX RÉUNIONS PAR AN

- Partage de retours d'expérience et présentations d'initiatives innovantes.
- Témoignages et analyses d'experts.

2/ DEUX DOSSIERS DE SYNTHÈSE PAR AN

- Veille et analyse des enjeux scientifiques et économiques, des politiques publiques et des instruments économiques existants.
- Analyse des marchés carbone et suivi des projets forestiers en développement en France.
- Etudes approfondies de sujets choisis par les membres du Club.

3/ UN ESPACE NUMÉRIQUE DÉDIÉ AUX MEMBRES

- Accès à l'ensemble des documents produits.
- Interface d'échanges et de partage entre membres.

4/ UNE JOURNÉE SUR LE TERRAIN

- Visite des projets carbone portés par les membres.
- Echanges et témoignages des parties prenantes locales.

► PROGRAMME PROVISOIRE 2019 DES RÉUNIONS DU CLUB

MARDI 25 JUIN

- Du peuplement au continent : comment les scientifiques estiment-ils **la séquestration/les émissions de carbone par les forêts** ? Quels **outils pour le monitoring, reporting et vérification (MRV)** ?
- **Neutralité carbone des territoires : comment la forêt est-elle prise en compte et comment peut-elle y contribuer** (PCAET, compensation carbone, rôle du secteur de la construction) ? Quelle **coopération possible entre ville et campagne** ? Exemples **d'initiatives territoriales innovantes**.

MERCREDI 20 NOVEMBRE

- Présentation du **rapport du GIEC sur le secteur AFOLU et/ou focus sur le carbone des sols** (méthodes et outils de MRV).
- Les **marchés volontaires du carbone en Europe** : où en sont les **marchés existants** (offre et demande dans les autres pays, position des standards privés), quelles sont les **conditions de succès** d'un marché carbone, quelles **menaces ou opportunités pour le label bas-carbone français** ?



Membres fondateurs	Membres actuels
Experts associés	

Rejoindre le club

Souscription annuelle fixée à 5 000 €.

Contacts :

- Malika Boumaza, Suivi des membres > malika.boumaza@i4ce.org
- Julia Grimault, Coordinatrice du club > julia.grimault@i4ce.org

Votre cotisation ouvre droit à une réduction d'impôt de 60 % du montant du don prévu à l'article 238 bis du CGI du résultat imposable de votre entreprise. Vous recevrez un reçu fiscal correspondant au montant de votre don.